



## salaires payés en retard donc frais bancaires supplémentaires

Par **beljou**, le 15/11/2011 à 14:31

licenciée après une stagérisation, sans motif apparant, je perçois actuellement des indemnités assedics versées directement par la trésorerie. Seulement, la personne chargée de me verser ces indemnités est partie en congés en aout, et plus récemment en novembre, ce qui fait que pour le mois d'aout, je n'ai perçu mon "salaire" que le 24 au lieu du 8 voir 10 et pour la paye d'octobre, nous sommes le 15 novembre et je n'ai toujours rien. Ce matin, j'ai pris mon téléphone et j'ai appelé la personne chargée de mon dossier, qui m'a répondu qu'elle était partie en congés et qu'elle estimait que ses collègues avaient déjà bien assez à faire comme ça! Je doute qu'elle soit partie en congés sans son salaire. Je ne sais plus quoi faire, des frais bancaires viennent se rajouter tous les mois sur mon compte car les retards de paiements des assedics entrainent les retards de prélèvements et de prêts. Merci de me conseiller. Cordialement

Par **P.M.**, le 15/11/2011 à 16:38

Bonjour,

Il faudrait savoir ce que vous appelez une stagérisation et d'où vient la carence que vous dîtes subir si c'est de Pôle Emploi ou de la trésorerie mais la meilleure démarche serait sans doute de vous déplacer...

Par **beljou**, le 15/11/2011 à 16:57

bonsoir, j'étais employée comme adjoint technique dans une petite commune, et comme vous devez le savoir, avant d'être titularisé, l'employé à le statut de stagiaire. J'ai fait cette année de stage, prolongée de 6 mois, et au bout de tout cela, la commune n'ayant plus les moyens de titulariser une personne, m'a licenciée, ce qui fait que ce ne sont pas les assedics qui m'indemnisent, mais la trésorerie. Le pole emploi ne me verse rien. Les premiers mois, je n'ai rien touché, (des retards encore, puisque tous les papiers n'avaient pas été remplis correctement par la mairie qui m'employait), j'ai dû demander le rsa pour subvenir à nos besoins à moi et ma fille, et déjà là, tout s'est dégradé (compte bancaire). J'ai dû demander une avance sur indemnités à mon ancien employeur, et fin mai, il y a eu une régularisation, mais le mal était fait. Juin et juillet, le versement s'effectuait vers le 10 du mois et en aout, le 24, ce qui a encore généré des frais bancaires supplémentaires puisque la pente n'était pas

totallement remontée, et depuis je galère... Et aujourd'hui, ça recommence, l'employée de la trésorerie était partie en congés, et comme je le notais sur mon précédent message, elle m'a répondu.....

Ce matin, j'ai reçu un rappel d'impayé de la trésorerie, alors je me suis permis de leur dire que lorsque je serai payée, je les payerai, comme quoi, un retard peut en cacher un autre. Que faire ????

Par **P.M.**, le **15/11/2011** à **17:10**

Je le sais à condition que vous précisiez votre statut car il n'est pas évident de savoir que vous étiez sous statut de droit public d'autant plus que vous parlez d'indemnités ASSEDIC alors qu'en fait c'est une indemnisation chômage gérée par la commune...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...

Par **beljou**, le **15/11/2011** à **17:12**

je l'ai fait aujourd'hui, je vais voir ce que cela donne et si cela va faire avancer les choses.  
Merci Cordialement